

Thème 4 : Les réseaux sociaux

Notre époque est marquée par le développement planétaire des réseaux sociaux. Ceux-ci sont des applications basées sur les technologies du Web qui permettent un service de mise en relation d'internautes, pour ainsi développer des communautés d'intérêts. On parle alors de réseautage social. Il s'agit de l'abonnement à des relations/des amis et de la possibilité de recommander de l'information en fonction du réseau ainsi constitué. Toutes ces applications de réseautage social utilisent d'importantes bases de données qui gèrent les comptes utilisateurs, l'ensemble des données qu'ils partagent, mais aussi celles qu'ils consentent à fournir (sans toujours le savoir) y compris sur leur vie personnelle.

I. Les différents réseaux sociaux

1. Un réseau social pour chaque usage

Inventés en même temps que l'introduction d'Internet en France, en 1995, les réseaux sociaux étaient au départ conçus pour entretenir des relations entre élèves des grandes écoles (Classmates, Facebook) ou les liens professionnels (Linkedin, Myspace). Très vite ils se sont diversifiés et ont chacun développé des particularités qui les destinent à des usages précis.

Le boom des réseaux sociaux est surtout lié à l'apparition des smartphones modernes (iPhone en 2007) qui ont permis l'émergence de nouveaux services, comme le partage de photos et de vidéo qui sont largement utilisés par les plus importants réseaux sociaux actuels : facebook, Instagram, Twitter ou Snapchat (pour ne citer que les plus populaires en France).

En 2019, plus de la moitié de la population mondiale (55%) dispose d'un accès à Internet et presque tout le monde (44 % de la population mondiale) a un compte sur un réseau social. Cela représente 3,4 milliards de personnes !!

Voici les principaux réseaux sociaux dans le monde en 2019, en ne comptant que les utilisateurs actifs (source Statista)

Classement	Réseaux	Nombre d'abonnés (en millions)	Fonction
1	Facebook	2 234	MicroBlogging, partage de photos/vidéo
2	YouTube	1 900	Partage de vidéo
3	WhatsApp	1 500	Messagerie
4	Messenger	1 300	Messagerie
5	WeChat	1 058	Messagerie
6	Instagram	1 000	Partage de photos/vidéos
7	QQ	803	Messagerie
8	Qzone	548	MicroBlogging, partage de photos/vidéo
9	TikTok	500	Partage de vidéos
10	Sina Weibo	431	MicroBlogging
11	Twitter	335	MicroBlogging court
12	Reddit	330	Forum, partage de photo/vidéos

Vous remarquerez que dans les 6 réseaux les plus populaires, 4 appartiennent au groupe Facebook dont les revenus annuels étaient de 55,8 milliards de dollars en 2018.

Dans cette liste, certains réseaux sont spécifiquement asiatiques, comme QQ, WeChat, Qzone, Sina Weibo ou Baidu Tieba et peu d'entre eux possèdent une interface dans une langue occidentale.

2. Confidentialité et e-Réputation

Chaque réseau social propose des **réglages de confidentialités** afin que vos données ne soient pas accessibles à tout le monde, mais uniquement pour vous et vos amis (en théorie, mais nous y reviendrons).

À l'ouverture d'un compte, il est vital de commencer par régler les paramètres offerts afin de **ne pas exposer vos informations au vu et au su de tous**. Photos/vidéos de vacances et autres informations qui ne concernent que vous.

Voici à quoi ressemblent ces fenêtres de réglage de confidentialités pour Facebook :

Paramètres et outils de confidentialité

Votre activité	Qui peut voir vos futures publications ?	Public	Modifier
	Examinez toutes les publications et tous les contenus dans lesquels vous êtes identifié(e)		Utiliser l'historique personnel
	Limiter l'audience des publications que vous avez ouvertes aux amis de vos amis ou au public ?	Limiter l'audience des anciennes publications	

Comment les autres peuvent vous trouver et vous contacter	Qui peut vous envoyer des invitations à devenir amis ?	Tout le monde	Modifier
	Qui peut voir votre liste d'amis ? Rappel : vos amis contrôlent qui peut voir leurs amitiés sur leur propre journal. Si des personnes peuvent voir votre amitié sur un autre journal, elles peuvent la voir dans le fil d'actualité, la recherche et ailleurs sur Facebook. Si vous définissez ce paramètre sur Moi uniquement, vous seul(e) pourrez voir votre liste d'amis sur votre journal. Les autres personnes ne verront que vos amis communs.	Moi uniquement	Modifier
	Qui peut vous trouver à l'aide de l'adresse e-mail que vous avez fournie ?	Amis	Modifier
	Qui peut vous trouver à l'aide du numéro de téléphone que vous avez fourni ?	Amis	Modifier
	Voulez-vous que les moteurs de recherche en dehors de Facebook affichent votre profil ?	Non	Modifier

À propos | Créer une publicité | Créer une Page | Développeurs | Emplois | Confidentialité | Cookies | Choisir sa pub

Facebook © 2019
Français (France) | English (US) | Español | Türkçe | Português (Portugal) | العربية | Italiano | Deutsch | हिन्दी | 中文(简体) | 日本語

Chacun est libre des réglages qu'il effectue, mais **pensez à protéger vos amis** en bloquant la lecture de votre liste d'amis à vous seul. Sécurisez également votre adresse e-mail ou le numéro de téléphone que vous avez entré dans Facebook afin qu'ils ne soient pas accessibles à tous. Vous éviterez ainsi une partie des appels et courriers malveillants (spam).

Enfin, **il est fortement conseillé de ne pas exposer votre compte aux moteurs de recherche** afin que votre futur employeur ne puisse pas trouver ce que vous faites de votre temps personnel à travers une simple recherche Google.

De nombreux autres réglages sont nécessaires dans les autres fenêtres de Facebook : évitez d'exposer votre visage à la reconnaissance faciale ou aux publicités ciblées...

Dans les autres réseaux sociaux, on trouvera des réglages similaires. Certains ont été forcés par la **directive sur la protection de la vie privée** prise par l'Union européenne en 2018, la RGPD.

II. Modèles économiques

1. Si c'est gratuit, c'est vous le produit

On l'a vu plus haut, les réseaux sociaux sont très rentables pour leurs propriétaires, au point que Marc Zuckerberg, cofondateur et PDG de Facebook est en 2019 le 8^e homme le plus riche du monde (74,1 milliards de dollars).

2. Comment peut-il gagner autant d'argent alors que Facebook est gratuit pour tous les utilisateurs ?

En effet, il a longtemps été question d'une version professionnelle payante de Facebook, mais elle n'a pas encore été proposée (peut-être à cause de l'entrée en bourse poussive de Facebook).

- **Les revenus de Facebook sont dus principalement à la publicité** qui s'affiche sur le réseau. Cette publicité est sélectionnée en fonction de vos habitudes de navigation (suivies par des mouchards – cookies principalement – disposés sur Facebook et des sites partenaires) mais aussi en fonction de ce que vous publiez, de vos réactions...

N'oublions pas que Facebook possède aussi Messenger, Instagram et WhatsApp. L'ensemble est contrôlé par une énorme base de données qui permet de **connaître tous des goûts et habitudes des utilisateurs** et, ainsi, de cibler précisément les messages publicitaires pour une efficacité maximale.

- **Certains scandales récents**, comme celui de Cambridge Analytica, donnent à croire que les réseaux sociaux peuvent également vendre les données de leurs utilisateurs à des fins, très lucratives, de manipulations politiques et économiques. *(Consulter l'onglet Ressources sur le site)*
- Afin d'augmenter encore le nombre de données qu'ils peuvent récupérer de la part de leurs utilisateurs, tous les réseaux sociaux ont mis en place des fonctionnements addictifs (comparable chez certaines personnes à la prise de drogue) parfaitement réfléchis (mais rarement assumés !) pour vous faire passer le plus de temps possible sur leur plateforme. Plusieurs études récentes (par exemple celle de **Melissa G. Hunt** dans le Journal of Social and Clinical Psychology en novembre 2018) ont démontré que **l'utilisation de réseaux sociaux plus de 30 minutes par jour augmente l'anxiété, la dépression et le sentiment de solitude**. *(Consulter l'onglet Ressources sur le site)*

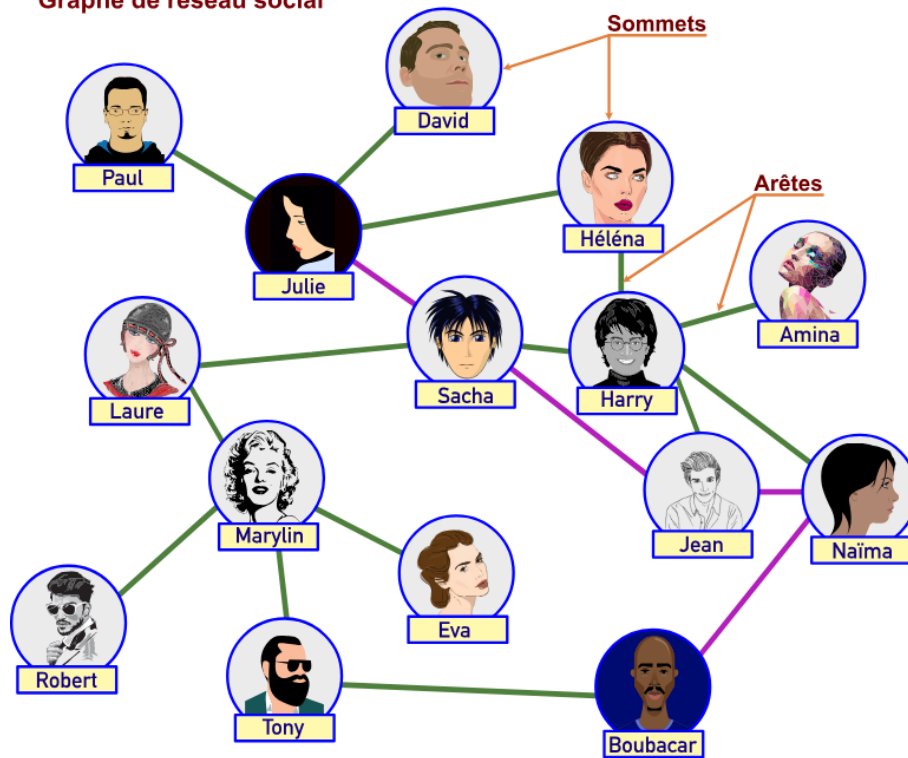
3. Interconnexion des réseaux sociaux et applications tierces

D'importants réseaux sociaux comme Facebook ou Google, vous permettent aussi de vous « simplifier » la vie en vous connectant à d'autres réseaux (Instagram, Snapchat, Twitter...) à l'aide de leurs identificateurs uniques. Cette interconnexion donne généralement accès à vos données privées stockées sur ces autres réseaux et permet ainsi à ces membres des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) de **constituer des bases de données énormes qui leur donnent de plus en plus de pouvoir sur nos vies**.

L'utilisation d'**applications tierces** (jeux, quizz...) **est une autre menace pour vos données confidentielles**. C'est d'ailleurs par l'intermédiaire d'un Quizz sur Facebook que Cambridge Analytica a pu recueillir les données de 30 à 70 millions d'utilisateurs, données dont ils se sont servis pour manipuler l'opinion publique américaine lors de l'élection présidentielle de 2016 avec des fausses informations ciblées en fonction du profil de chaque groupe d'utilisateur (fake news).

III. Graphe de réseaux

Sur les réseaux sociaux, le but principal des utilisateurs est de garder contact avec ses relations. Peu à peu un réseau se forme entre les « amis » (autre nom des relations sur beaucoup de réseaux sociaux). Ce réseau peut être représenté par un graph où **chaque personne est un sommet** et **chaque lien est une arête** :



- Une chaîne est alors une suite de sommets pour aller d'une personne à une autre. Par exemple, pour aller de Julie à Boubacar, une des chaînes possibles (en violet) est : Julie, Sacha, Jean, Naïma, Boubacar.
- La longueur d'une chaîne est le nombre d'arêtes de celle-ci. Dans l'exemple précédent, c'est une longueur de 4.

La distance de chaîne correspond à la longueur la plus courte d'une chaîne. Donc 4 si on prend les traits violets. On aurait pu passer par la chaîne : Julie, Sacha, Laure, Marilyn, Tony et Boubacar, mais la longueur aurait alors été de 5 et ce n'était pas le plus court chemin.

Le diamètre est la plus grande des distances. Dans ce graphe, le diamètre est de 6 : c'est la plus grande distance entre deux personnes sur ce graphe de réseau.

Le centre du graphe est le sommet qui est à la plus petite distance des autres sommets du graphe. Pour un graphe comme celui présenté ci-dessus, la réponse n'est pas évidente au premier coup d'œil. Il faut alors faire un tableau en comptant les distances de chaque chaîne possible :

IV. La notion de « Petit monde »

En 1967, le psychologue américain Stanley Milgram (également très célèbre pour son expérience sur la soumission aux ordres), établi, par son expérience dite du « phénomène du petit monde », le concept de « six degrés de séparation ».

- Selon cette expérience et la conclusion de Stanley Milgram, la distance moyenne entre deux Américains dans une chaîne de relation sociale est de 5 intermédiaires. Deux Américains seraient alors séparés de seulement 6 arêtes en moyenne.

Même si le nombre exact de degrés de séparations entre deux individus abonnés au même réseau social sur la planète reste à déterminer et est encore sujet à controverses, la notion de « **petit monde** » est

généralement admise de la façon suivante : **les informations visibles sur les réseaux sociaux sont fortement conditionnées par le cercle « d'amis » auxquels on est relié.**

Si l'afflux d'informations visibles sur les réseaux sociaux peut donner le sentiment que l'on a accès à « toute » l'information, il n'en est rien et il est très difficile d'accéder à des informations complètes et impartiales, car les relations filtrent les informations selon leurs goûts, appartenances religieuses, politiques...

De ce fait, loin d'offrir une large liberté de vue et un espace de discussion où les idées se confrontent, les réseaux sociaux ont une forte tendance à enfermer les individus dans leurs idées (ou celles de leur cercle d'amis) et à renforcer le renfermement dans ses convictions. Ce qui fait parfaitement le jeu des lobbys politiques, religieux et industriels qui savent désormais formater leurs messages en fonction des personnes à qui ils veulent s'adresser, leur donnant ainsi un très grand pouvoir de modeler les opinions à leur guise.

V. Harcèlement numérique

Un autre effet pervers des réseaux sociaux est l'amplification de l'impact des harcèlements. Il est tellement facile de diffuser une information pour nuire à une personne et de permettre à un grand nombre de personnes d'y avoir accès que l'impact de ces pratiques est dévastateur. On ne compte plus le nombre de suicides et le mal-être de nombreuses personnes à cause de ces actes malveillants. *(Consulter l'onglet Ressources sur le site)*

Les autorités sont toutefois de plus en plus attentives à ce genre de comportement, qui est puni par le code pénal français (article 222-33-2-2) d'un maximum de 30 000 euros d'amende et deux ans de prison.